



Cachan, le 9 Juin 2018

**Objet : Compte rendu de la réunion Plénière du Conseil Consultatif de la Vie Associative  
Samedi 9 Juin 2018**

Présents : Mme Marti, Mme Rescoussié, Mme Reinteau, M. Dartois (Ad Vitam), M. Guidet (FNACA), M. Petit (ALC), M. Menner (CRIJ), Mme Jaffredo (Ola Rock), M. Lepage (COC), Jean Vintzel, Caroline Quarez (DTL - vie associative).

Excusés : M. Maille (Souffle d'Armonie), M. Bisson (AGAESCC), M. Breillot (Les Ateliers du Val de Bièvre), Mme Cloin (La Ménagerie Technologique), M. Oumar (ACDS).

Mme Marti, l'adjointe, en présence de Mme Christine Rescoussié, conseillère municipale déléguée en charge du bénévolat, introduit la séance en remerciant les participants pour leur engagement et le travail effectué depuis la séance d'installation de janvier dernier.

Une présentation d'un état des lieux de la vie associative cachanaise (données 2017) est effectuée aux membres du CCVA.

Plusieurs questions sont posées suite à cette présentation :

- Le souhait de ne pas doubler les activités associatives dans la ville est-il toujours d'actualité ? Mme Marti indique qu'il s'agit d'une recommandation qui reste d'actualité mais que la diversité est constitutive de la vie associative et que cela n'est pas forcément le cas par exemple pour les activités de danse ou de chorale. La vie associative est parsemée de regroupement et de scission.
- A l'inverse, la Ville incite-t-elle au développement d'activités qui n'existent pas encore sur le territoire comme le basket par exemple ? la Ville se positionne plutôt dans un pôle d'accompagnement des initiatives. Par ailleurs il faut noter que l'IRDS (Institut régional de Développement du sport) a quantifié le développement de la pratique sportive de l'ordre de +5% après les grands événements sportifs, la dynamique pouvant retomber ensuite si elle n'est pas entretenue.
- Dispose-t-on de données sur l'âge ou l'ancienneté des associations ? M. Petit suggère d'ajouter une mention dans le dossier de demande de subvention (proposition retenue).

Une synthèse des travaux des différents groupes de travail est ensuite présentée (cf. doc. ci-joint).

**Groupe de travail N°1 : Formation et accompagnement des dirigeants associatifs**

La question se pose davantage pour les associations n'ayant pas de salarié permanent : législation, réglementation, veille juridique... Ainsi, de nombreux dirigeants ne disposent pas des ressources en interne pour maîtriser le cadre de gestion d'une association alors que d'autres plus outillées ont cette connaissance. Cela implique une formation permanente, une veille juridique...

Le CCVA propose de retenir deux actions :

- ➔ Elaborer et adresser un questionnaire aux associations afin de mieux cerner leurs besoins, en fonction notamment de la taille des associations ; ce questionnaire serait élaboré en premier lieu par le service et finalisé par le groupe de travail ;
- ➔ Elaborer et mettre à disposition des fiches d'information sur les ressources existantes afin de savoir à qui s'adresser en cas de problème ; ces différents supports étant mis à disposition sur le site de la Ville.

## **Groupe de travail N°2 : Communication et outils numériques**

Il est proposé en premier lieu de modifier le « formulaire manifestation » afin d'y ajouter une partie relative à la communication pour relais souhaité sur les supports de communication de la Ville : site internet, magazine, journaux électroniques d'information.

A cet égard, le point d'entrée pour demander un affichage sur les panneaux lumineux ou une apparition dans le magazine de Cachan est Caroline Quarez.

Il est souhaité également de vérifier les liens faits entre le site de la ville vers les sites propres des associations

Le CCVA propose de :

- Mettre à disposition des fiches pratiques, conseils sur l'utilisation des réseaux sociaux

## **Groupe de travail N°3 : Mutualisation, échanges, partage d'outils et de moyens**

Thématique dans le prolongement du groupe de travail n°2, le CCVA propose :

- De créer un espace associatif collaboratif accessible à partir du site de la Ville à destination des associations cachanaises
- De mettre en place un Forum associatif d'échanges et de discussion avec un modérateur et une charte d'utilisation à définir

Les membres du CCVA souhaitent poursuivre des échanges réguliers pour créer du lien ; l'outil devrait permettre de créer le besoin, avec une mise en place à élargir et diffuser au fur et à mesure de sa construction.

## **Groupe de travail N°4 : Sauvegarde du patrimoine associatif**

La préoccupation principale est la sauvegarde du patrimoine associatif pour assurer une continuité et une transmission.

Le CCVA propose :

- De recueillir les témoignages des dirigeants en définissant un format identique (interview, questionnaire, temps d'intervention,...) avec deux destinataires possibles : pour l'association elle-même et pour la Ville. L'association Théatroscope ou la classe option cinéma du lycée de Cachan pourraient être sollicitées.
- De transmettre aux associations les règles en matière d'archivage et là-aussi d'élaborer une fiche pratique ; une question est posée sur la possibilité d'avoir un lieu partagé de conservation des archives associatives ?

Les membres du CCVA questionnent sur l'existence d'une base de données des photos réalisées par les photographes de la Ville lors des événements des associations cachanaises ?

Les différentes propositions du CCVA seront présentées à la municipalité pour définir celles qui seront retenues ; un calendrier sera ensuite mis en place pour poursuivre et concrétiser les propositions retenues.

Les membres du CCVA soulignent l'intérêt de travailler ensemble alors que ce n'est pas une habitude ; ils souhaitent constituer une vitrine du collectif associatif de la ville et disposer d'une visibilité (lieu, communication auprès des autres associations, rencontres...)

La Ville informe par ailleurs de la préparation de panneau sur le CCVA en vue du prochain forum des associations sur lequel un espace bénévolat est prévu.